

0312744P  
ACADEMIE DE TOULOUSE  
LYCEE POLYVALENT JEAN-PIERRE VERNANT  
9 CHEMIN DE LA CEPETTE  
31860 PINS JUSTARET  
Tel : 0562119380

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 21  
Année scolaire : 2021-2022  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/10/2021

Réuni le : 21/10/2021

Sous la présidence de : Thierry Junca

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Salavas (Ardèche), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ARDECHE : Le chef d'établissement est autorisé à organiser un voyage facultatif à SALAVAS en ARDECHE du 19 au 22 avril 2022 pour 40 élèves de 1ère et Terminale en section européenne et 4 accompagnateurs. Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer tout contrat ou convention s'y rapportant. Le budget prévisionnel est arrêté à 12 955.84€. La contribution demandée aux familles est de 294 €. Les frais des accompagnateurs sont intégralement pris en charge par le lycée.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0